4 heures

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

RECYCLAGE

Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné comme ESI, d'intervenir de manière efficace en cas de survenue d'un sinistre

Demande de devis

Objectifs (être capable)

- D'identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie
- De réaliser une reconnaissance, une alerte, une mise en sécurité, une intervention afin de lutter contre un sinistre, un incident
- De réaliser l'accompagnement des services de secours extérieur

Théorie 30 %

Pratique 70 %

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Le système de sécurité incendie

- Exercice pratique de levée de doute avec déclenchement (DM et DAI)

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures des énergies, coupures spécifiques, accès secours extérieur
- Fermeture des eaux pluviales

Organisation d'une équipe de seconde intervention

- Communication et coordination lors d'une intervention
- Exercice de simulation de gestion d'urgence sur plan d'intervention

Mise en pratique de scénarios

- Répartition des rôles
- Mise en place des scénarios et débriefing

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagaires

En intra ou en inter-entreprise

De 4 à 10 personnes

Public concerné
Membre de l'équipe ESI

Prérequis
Avoir suivit la formation ESI initial

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation
- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commenté

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique
Remise d'un livret "Equipier de Seconde Intervention" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
APSAD R6

Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois

Prev' One Formation

Personne en situation de handicap
Contactez notre référent

Signature du registre de sécurité